



POISSY

Assemblées

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 MAI 2016

L'an deux mille seize, le trente mai à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, le 24 mai 2016, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Karl OLIVE, Maire.

PRESENTS : M. BERÇOT Mme DOS SANTOS M. MONNIER Mme EL MASAOUDI M. MEUNIER Mme de VAUCOULEURS M. NICOT Mme MESSMER Mme XOLIN M. PROST Mme CONTE M. DUPART Mme SMAANI M. DJEYARAMANE M. ROGER M. LETELLIER Mme LEFEBVRE Mme HUBERT M. MOULINET Mme MAIRET Mme GRAPPE M. VACQUIER Mme EMONET-VILLAIN M. POCHAT M. PRADOUX Mme KOFFI Mme VINAY M. ALLAOUCHICHE Mme LOQUE M. FALZON Mme POTHIER.

POUVOIRS : M. BLOCH à M. MONNIER Mme GRIMAUD à M. MEUNIER M. DE JESUS PEDRO à Mme de VAUCOULEURS Mme DRAY-BAZERQUE à M. OLIVE.

ABSENTS : Mme BELVAUDE M. LEGRAND.

EXCUSE : M. SHEEHAN.

SECRETAIRE : Mme de VAUCOULEURS.

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente neuf.

- :- :-

ASSEMBLEES/DIRECTION GENERALE

1) DEMANDE D'ADHESION DU SIVOM MAISONS - MESNIL AU SIDECOM.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

2) DEMANDE D'ADHESION DU SIVOM MAISONS - MESNIL AU SIVOM DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, SECTION FOURRIERE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

3) DEMANDE DE RETRAIT DE LA COMMUNE DE BOUGIVAL DE LA SECTION FOURRIERE DU SIVOM.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

4) DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE POISSY AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE POISSY/SAINT GERMAIN EN LAYE.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 2 abstentions.

FINANCES

5) CANDIDATURE AU CONTRAT DEPARTEMENTAL.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

AFFAIRES CULTURELLES

6) VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DES SITES LE CORBUSIER.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

DRH

7) DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS NATIONAL DE PREVENTION DE LA CAISSE NATIONALE DE RETRAITES DES AGENTS DES COLLECTIVITES LOCALES (CNRACL) POUR LA REALISATION DU DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

URBANISME

8) CLOTURE, ACHEVEMENT ET SUPPRESSION DE LA ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ MULTISITE (Z.A.C.) DITE FOCH - CESSION A LA COMMUNE DE POISSY PAR LA « SEMAP SAINT-LOUIS » DES PARCELLES CADASTREES : AZ N°491 - BD N°650, N°655, N°678 ET N°681.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

9) AVIS SUR LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DE LA ZONE D'AMENAGEMENT DIFFERE (Z.A.D.) SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE, SUR LE PROJET D'ARRETE PREFECTORAL ET SUR LE PROJET DE PERIMETRE.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins une abstention.

10) AVENANT N°1 AU TRAITE DE CONCESSION A GRAND PARIS AMENAGEMENT POUR LA ZAC DE LA COUDRAIE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

11) BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS EFFECTUEES PAR LA VILLE DE POISSY POUR L'ANNEE 2015.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 3 abstentions.

12) MODIFICATION DE LA SURFACE CEDEE PAR LA VILLE DE POISSY, DEPENDANT DU DOMAINE PRIVE COMMUNAL DANS LE PARKING DU PINCERAI, PRISE DANS LA PARCELLE AT N° 875, POUR ALIGNER LE MUR DE LA PROPRIETE DE LA SCI DU LOGEMENT CONFORTABLE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

13) AVENANT N°1 A LA CONVENTION CONCLUE ENTRE LA COMMUNE DE POISSY ET L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE-DE-FRANCE.

14) CESSION D'UN BIEN BATI, PROPRIETE DE LA VILLE DE POISSY, CONSTITUE D'UNE MAISON DE 50 M² HABITABLES ENVIRON, PLUS CAVE SUR UN TERRAIN DE 318 M², CADASTREE SECTION AW N° 181, SISE 1 RUE SAINT SEBASTIEN.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

14) CESSION D'UNE PROPRIETE BATIE DE LA VILLE DE POISSY, CONSTITUEE D'UNE PETITE MAISON DE 50 M² HABITABLES ENVIRON, PLUS CAVE SUR UN TERRAIN DE 318 M² CADASTRE SECTION AT N° 1039, SITUEE 1 RUE SAINT SEBASTIEN.

Délibération retirée de l'ordre du jour.

15) CONVENTIONS DE SERVITUDES DE COURS COMMUNES ENTRE LES PARCELLES BE 252 ET BE 250 DANS LE CADRE DU PERMIS DE CONSTRUIRE DEPOSE PAR LA SOCIETE IMMOBILIERE 3F, AVENUE FERNAND LEFEBVRE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

MARCHES PUBLICS

16) ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE GAZ NATUREL COORDONNE PAR LE SEY DES YVELINES POUR L'ALIMENTATION DE NOS BATIMENTS COMMUNAUX (ECOLES, CRECHES, GYMNASES).

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

JEUNESSE ET SPORT

17) DEMANDES DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE DE FRANCE ET DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE, RELATIVES AU LIEU ECOUTE JEUNES ET A LA PREVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

18) VŒU : DE LA MERITOCRATIE EN POLITIQUE.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 4 abstentions.

- :- :- :-

Le présent compte rendu est affiché le 3 juin 2016.

**Le Maire,
Vice-président de la Communauté urbaine
Grand Paris Seine & Oise,
Vice-président du Conseil départemental des Yvelines,
Karl OLIVE**